

Procès-verbal du Conseil Municipal **Séance n° 1 du lundi 14 Mars 2022 – 18 heures 30 – salle de la mairie**

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, MONIÉ Florian, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Néant.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : BORREL Marie-Andrée.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de RIBES Bénédicte à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du conseil du 7 février 2022 – Présentation Serge Marret

Le PV du conseil du 7 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

2- Personnel

- **Embauche de Wioletta Bautista à 30 heures/semaine (+7h par rapport à la situation actuelle) - Présentation Patrick Célerier.**

Augmentation des heures de Wioletta Bautista, qui passera de 23h/semaine à 30h/semaine soit 7 h de plus. Le formulaire doit être envoyé au Comité Technique avant le 21 avril pour une approbation lors de la réunion du CT le 19 mai.

Mme Bautista réalisera des travaux en extérieur ou intérieur (peinture, entretien des massifs fleuris...).

Approbation à l'unanimité.

- **Reconnaissance de la compétence urbanisme pour le policier municipal - Présentation Serge Marret.**

Cette compétence a déjà été accordée par les communes de Castelnaud et Escales.

Le CM donne son accord à l'unanimité pour que la compétence urbanisme soit reconnue au policier municipal.

3- Cimetière communal :

Récupération des tombes abandonnées avec concession – Lancement de la procédure - Présentation Serge Marret et Louis Guilhem.

Cette disposition est votée à l'unanimité.

L'avancement de la récupération des sépultures sans concession, se répartit de la façon suivante :

19 titres de concession ont été retrouvés.

2 tombes ont été abandonnées (lettres reçues).

3 tombes font l'objet de promesses d'abandon.

4 concessions ont été régularisées.

Il reste à ce jour, 96 tombes sans titre de concession pour lesquelles le processus de récupération est toujours en cours.

4- Impôts : Présentation Patrick Célerier

Maintien des taux d'imposition actuels 53.03% pour le foncier bâti et 81.86% pour le foncier non bâti.

Pas d'augmentation du prix de l'eau.

Ces dispositions sont votées à l'unanimité pour 2022

5- Acquisition de la remise appartenant aux héritiers Dusseau - Présentation Serge Marret.

La mairie souhaite acheter aux héritiers Dusseau la remise attenante au bâtiment de la poste qui se détériore progressivement aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur en vue d'une démolition. Celle-ci permettrait un réaménagement du centre du village.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord pour qu'une proposition de rachat soit faite à hauteur de 15 000 €.

6- Commande de cache-conteneurs d'ordures ménagères 2ème tranche - Présentation Sébastien Sabatier.

La 1^{ère} tranche de la pose de cache-conteneurs est terminée dans le centre du village. La 2ème tranche qui concerne la périphérie et les lotissements du village débutera en 2022.

7- Extension du périmètre de l'ASA des vergers de Tourouzelle - Présentation Louis Guilhem.

Le président de l'ASA (Association Syndicale d'Arrosage) des vergers de Tourouzelle sollicite une délibération du Conseil municipal permettant une nouvelle extension de son périmètre. Actuellement celui-ci est d'un peu plus de 186 ha. Il passerait à près de 187 ha soit une extension de 0ha 40a 10ca.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à cette extension.

8- Paiement des factures d'investissement avant vote du BP 2022 - Patrick Célerier.

Afin de pouvoir honorer le paiement de factures d'investissement avant le vote du budget 2022 il est demandé l'autorisation du Conseil municipal. Ces factures concernent les établissements :

Bruneau → 1 785 €

Ikea → 1 615.85 €

Ciam → 1 338 €

La proposition est acceptée à l'unanimité.

-Informations et questions diverses :

- Planning de permanence pour les élections présidentielles 1er et 2ème tour

Un tableau sera mis en place par le secrétariat de mairie et transmis à tous les membres du Conseil. A chacun de s'inscrire en fonction de ses disponibilités.

- Programmation des principaux investissements de 2022 à 2026 :

Démolition de la poste et de la remise attenante après acquisition 2022 et 2023.

Aménagement de la placette et de la place de la République 2023

Changement des baies vitrées au rez-de-chaussée de l'école et isolation du plafond : à étudier par la Commission des travaux. Réalisation 2022 ou 2023

Chauffage et isolation de la salle Jean Moulin : à étudier par la Commission des travaux. Réalisation 2022 ou 2023

Eau et assainissement :

- 1ère tranche de travaux liés aux PUP Ortega, Christophe Lanta et Restocos : 2022
- 2ème tranche de travaux placette place de la République et rue Marcellin Albert : 2023
- Plantation d'arbres 2ème tranche parkings des Jeiches et des Louades : 2022

Cimetière :

- Récupération des tombes abandonnées sans concession 2022
- Construction d'un ossuaire : début 2023

Réfection du chemin du Gua : 2022

Aménagement des chemins de terre : 2022 et suivantes

Aménagement d'une borne pour véhicules électriques :

L'installation d'une borne électrique pouvant recharger les batteries de 2 véhicules est envisagée soit au parking du cimetière soit au parking des Jeiches.

L'essentiel de la dépense serait pris en charge par le SYADEN et diverses subventions. La part de la commune s'élèverait à environ 3 500 € puis 200 €/an pour la maintenance. Un abonnement serait souhaitable compte tenu de l'attractivité des tarifs proposés :

Tarif jour 3.50 €/100 km avec abonnement

Tarif jour 4.50 €/100 km sans abonnement

Tarif nuit de 23h à 6 h 3 €/100km

Le conseil municipal ne juge pas cet investissement prioritaire pour l'instant et propose de revoir le dossier à l'automne 2022.

Le point est ensuite fait sur l'état d'avancement de différents dossiers :

- La révision du PLU ;

- La révision du schéma d'AEP : financements obtenus et état d'avancement des travaux
- La vente de 3 000 m2 aux Jeiches :
- L'extinction de l'éclairage public et les premières réactions.

Sont également évoqués le projet de rénovation du logement communal de la rue Neuve, le projet de rénovation du couloir et de la cage d'escalier de la mairie.

Le compte-rendu de la réunion du 7 mars sur la mobilisation de la ressource en eau dans le nord de la CCRLCM est également évoqué.

Soutien au peuple ukrainien :

Suzana Grix propose un logement dans un de ses gîtes jusqu'au 1^{er} juin prochain.

Le logement au-dessus de l'ancienne école de filles devant être libéré fin avril la commune pourrait prendre le relais après rénovation et ameublement.

Des dons uniquement financiers peuvent être faits à l'association Aude solidarité opération Ukraine.

Pot de départ de M. Jérémy Cassaigne le mardi 15 mars à 17h 15.

Les employés communaux et les membres du Conseil municipal y sont cordialement invités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.